

# Activités de la Banque mondiale en Tunisie

## Cadre de Partenariat Stratégique (CPS)

**Les principes essentiels pour la période allant de 2010 à 2013 sont alignés sur le XI Plan National de Développement avec une flexibilité de l'approche et la sélectivité dans les domaines d'engagement.** Les priorités du Gouvernement ont guidé la sélectivité dans les domaines dans lesquels la Banque est engagée et témoignent de la compréhension des domaines dans lesquels le client voit la valeur ajoutée de la Banque. Le Gouvernement et la Banque ont convenu de trois piliers stratégiques du CPS : (i) emploi, croissance et compétitivité ; (ii) développement durable et changement climatique ; et (iii) amélioration de la qualité de la prestation des services. Au sein de ces trois piliers, le CPS définit un programme de partenariat qui est groupé en domaines de résultats qui facilitent la focalisation des activités et le suivi de l'impact.

## Activités analytiques récentes et en cours

La Banque mondiale joue un rôle actif en appuyant les choix et les réformes de politique en produisant des analyses approfondies des questions clés. Le travail analytique récent comporte : une revue des politiques de développement : promouvoir l'innovation pour accélérer la croissance de la productivité ; un rapport sur l'intégration mondiale de la Tunisie; un programme d'appui à l'intégration et la compétitivité (conjointement avec la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne); un rapport sur l'emploi, le développement des compétences et la protection sociale ; l'Etude des petites et moyennes entreprises sur les centres techniques et la gestion des terrains industriels ; un rapport sur le secteur de l'agriculture ; une Etude régionale sur les obstacles aux investissements et au commerce transfrontaliers dans le Maghreb ; et une étude sur l'évaluation du coût de la dégradation de l'eau tout en renforçant la capacité en matière d'évaluation environnementale.

La Banque mondiale prépare actuellement une Politique de Développement pour l'Emploi; l'Examen de la politique de gestion énergétique ; la Note sectorielle sur les finances des petites et moyennes entreprises ; et une étude sur les pôles de compétitivités et la protection sociale.

De plus, la Banque mondiale assure une assistance technique sur une base régulière dans des domaines tels que la gestion de crise et l'assistance à la gestion de la dette publique, la budgétisation fondée sur les résultats et le développement des compétences, la protection sociale et l'emploi. D'autres tâches d'assistance technique comportent l'usage des systèmes du pays, l'intégration du commerce, le développement de l'infrastructure logistique et l'amélioration de l'efficacité du transport urbain.

## Activités de la Banque mondiale en Tunisie

### Le portefeuille en bref – 16 Novembre 2009

| N° du Projet | Nom du Projet   | Prêt  | Date, Approbation | Date, Signature | Date, Effective | Date, Clôture | Engagement Net | Montant décaissé |
|--------------|---|-------|-------------------|-----------------|-----------------|---------------|----------------|------------------|
| P104266      | Projet sur l'Efficacité énergétique et l'énergie renouvelable                       | 77430 | 06/30/2009        | 07/08/2009      | 02/05/2009      | 02/28/2014    | 55.0           | 0.0              |
| P095847      | Deuxième Projet d'investissement dans le secteur de l'Eau                           | 77260 | 05/19/2009        | 05/27/2009      | 11/10/2009      | 03/31/2015    | 30.6           | 0.0              |
| P095388      | Programme d'Appui à l'Intégration et la Compétitivité                               | 76960 | 03/24/2009        | 05/11/2009      | 08/11/2009      | 06/30/2011    | 250.0          | 125.6            |
| P106415      | Projet de préparation contre la grippe aviaire                                      | 91965 | 04/09/2008        | 02/14/2009      | 02/14/2009      | 08/31/2009    | 0.7            | 0.1              |
| P095012      | Projet de gestion durable des déchets municipaux                                    | 74320 | 03/13/2007        | 03/22/2007      | 07/20/2007      | 06/30/2012    | 22.0           | 14.7             |
| P075809      | Deuxième projet d'appui a la réforme de l'enseignement supérieur                    | 73920 | 06/15/2006        | 07/18/2006      | 11/17/2006      | 11/30/2011    | 76.0           | 6.3              |
| P099811      | Projet d'assainissement de Tunis Ouest  | 73970 | 07/06/2006        | 07/18/2006      | 11/17/2006      | 12/31/2011    | 66.8           | 18.3             |
| P064836      | Projet d'approvisionnement en eau en milieu urbain                                  | 73390 | 11/17/2005        | 12/05/2005      | 03/21/2006      | 06/30/2012    | 38.0           | 7.4              |
| P069460      | FEM-Protection des ressources côtières et marines du Golfe de Gabès                 | 54942 | 03/10/2005        | 04/27/2005      | 04/27/2005      | 06/30/2010    | 6.3            | 2.3              |
| P078131      | FEM-Rendement énergétique/Secteur industriel  | 54398 | 11/04/2004        | 12/13/2004      | 12/13/2004      | 12/31/2010    | 8.5            | 4.0              |
| P088929      | Projet de développement du secteur des TIC  | 72440 | 07/01/2004        | 07/02/2004      | 01/18/2005      | 06/30/2009    | 13.1           | 6.2              |
| P071115      | Deuxième projet de développement des exportations                                   | 74870 | 06/29/2004        | 07/02/2004      | 01/14/2005      | 03/31/2010    | 41.8           | 29.1             |
| P082999      | Deuxième projet d'amélioration de la qualité du système éducatif - PAQSET II        | 72200 | 03/08/2004        | 03/12/2004      | 05/24/2004      | 06/30/2008    | 130.3          | 106.1            |
| P074398      | Projet de développement municipal III   | 71540 | 12/05/2002        | 01/09/2003      | 06/23/2003      | 06/30/2008    | 78.4           | 78.4             |
| P048825      | Projet de gestion du patrimoine culturel  | 70590 | 06/12/2001        | 10/16/2001      | 02/12/2002      | 06/30/2007    | 17.0           | 12.3             |
| P005591      | Projet de démonstration pour l'élimination des substances de raréfaction de l'ozone | 21936 | 06/14/1994        | 06/14/1994      | 06/14/1994      | 12/31/2000    | 5.1            | 4.1              |
| <b>TOTAL</b> |   |       |                   |                 |                 |               | <b>839.6</b>   | <b>414.8</b>     |

## Projets en cours d'exécution

| <b>Projet sur l'Efficacité énergétique et l'énergie renouvelable</b>  |  |
|---|--|
| <p><b>Montant du don:</b> 55.0 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation:</b> 06/30/09<br/> <b>Date d'entrée en vigueur:</b> 02/05/09<br/> <b>Date de clôture:</b> 04/28/2014<br/> <b>Agence d'exécution:</b> Ministère de l'Energie</p>  | <p>L'objectif de ce projet est de mettre à niveau l'efficacité énergétique industrielle et la cogénération d'investissements, pour ainsi contribuer au programme national de sauvegarde énergétique. Le concept du projet a été conçu pour proposer une analyse technique et financière complète du projet afin d'être financé par des Intermédiaires financiers .</p>   |
| <b>Deuxième Projet d'investissement dans le secteur de l'Eau</b>  |  |
| <p><b>Montant du don:</b> 30.6 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation:</b> 05/19/09<br/> <b>Date d'entrée en vigueur:</b> 11/10/09<br/> <b>Date de clôture:</b> 03/31/2015<br/> <b>Agence d'exécution:</b> Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques</p>           | <p>Les objectifs de ce projet sont de promouvoir une meilleure gestion de certains systèmes d'irrigation publics par la participation de fermiers; d'améliorer l'accès et la consommation d'eau potable pour les foyers en zones urbaines; et de soutenir les Ministères de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, de l'Environnement et du Développement durable et d'autres parties prenantes afin de prendre les meilleures décisions relatives à la gestion de l'eau intégrée en Tunisie. Le projet est constitué de cinq composantes: (1) gestion de l'irrigation; (2) pourvoir l'eau en zones rurales; (3) gestion d'eau souterraine; (4) protection environnementale; et (5) renforcement institutionnel et mise à niveau.</p> |
| <b>Programme d'Appui à l'Intégration et la Compétitivité</b>  |  |
| <p><b>Montant du don:</b> 250 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation:</b> 03/24/2009<br/> <b>Date d'entrée en vigueur:</b> 08/11/2009<br/> <b>Date de clôture:</b> 06/30/2011<br/> <b>Agence d'exécution:</b> Ministère du Développement et de la Coopération Internationale</p>   | <p>Le Programme d'Appui à l'Intégration et à la Compétitivité soutient les éléments stratégiques du XI Plan National de Développement (2007-2014). Ce dernier vise à augmenter la croissance et à la traduire en emploi. Le but principal du programme est de poursuivre les réformes génératrices de croissance tout en étant rattachées à une plus profonde intégration à l'économie mondiale. Le PAIC soutient également le gouvernement dans sa réponse à la crise économique mondiale qui commence à exposer la vulnérabilité macroéconomique interne de la Tunisie à la croissance en Europe. Le PAIC est conjointement financé par l'UE et la BAD pour un montant total d'US \$600 millions.</p>                                      |
| <b>Projet de préparation contre la grippe aviaire</b>   |  |
| <p><b>Montant du don:</b> 0.6 million de \$EU<br/> <b>Date d'approbation:</b> 04/09/2008<br/> <b>Date d'entrée en vigueur:</b> 2/14/2009<br/> <b>Date de clôture:</b> 8/31/2009<br/> <b>Agence d'exécution:</b> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</p> | <p>L'objectif de développement de ce don est de minimiser le risque épidémique du virus de la grippe aviaire (HPAI) et d'autres infections relatives à la volaille domestique, ainsi que de renforcer la capacité de préparation de la Tunisie à contrôler l'infection.</p>  |

| <b>Projet de Gestion Durable des Déchets Municipaux</b>  |   |
|--|---|
| <p><b>Montant du prêt</b> : 22 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 13 mars 2007<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 20 juillet 2007<br/> <b>Date de clôture</b> : 30 juin 2012<br/> <b>Agences d'exécution</b> : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable / Agence Nationale de Gestion des Déchets</p> | <p>Le projet vise à : (a) renforcer les cadres institutionnel et financier, développer des mécanismes adéquats de recouvrement des coûts, et promouvoir la participation du secteur privé au système proposé ; (b) mettre en place les capacités nécessaires pour réduire les risques pour l'environnement et la santé associés à la gestion de déchets municipaux et de soins de santé dans leur globalité, à savoir ségrégation à la source, collecte, transport, traitement et élimination finale ; (c) appuyer le gouvernement tunisien au niveau de la mise en œuvre de son 10e Plan de développement économique et social (2002-2006) qui prévoit l'établissement de neuf décharges contrôlées et la réhabilitation des sites dépotoirs existants ; et (d) acquérir des crédits de réduction d'émissions (à l'étape de la vérification) pouvant être générées par certains projets du Mécanisme de développement propre en Tunisie.</p> |
| <b>Deuxième Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur (prêt 73920)</b>   |   |
| <p><b>Montant du prêt</b> : 76 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 15 juin 2006<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 17 novembre 2006<br/> <b>Date de clôture</b> : 30 novembre 2011<br/> <b>Agence d'exécution</b> : Ministère de l'Enseignement Supérieur</p>  | <p>L'objectif de développement du projet est d'appuyer la mise en œuvre du programme du Gouvernement de développement du système de l'enseignement supérieur en accroissant la capacité et l'efficacité, en élargissant l'accès et en améliorant la qualité de l'enseignement et de la performance institutionnelle.</p>  |
| <b>Projet d'assainissement de Tunis Ouest (El-Attar) (prêt 73970)</b>  |   |
| <p><b>Montant du projet</b> : 66,8 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 6 juillet 2006<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 17 novembre 2006<br/> <b>Date de clôture</b> : 31 décembre 2011<br/> <b>Agences d'exécution</b> : ONAS et Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques</p>                       | <p>Les objectifs du projet sont les suivants : a) renforcer la capacité de traitement de l'ONAS dans la zone du Grand Tunis, améliorant ainsi la qualité des services d'assainissement et préservant les réalisations accomplies par le secteur ; b) améliorer la qualité de l'environnement, en particulier de la zone côtière du Grand Tunis, qui donnera lieu à des impacts à l'avantage du tourisme national et international ; c) promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation sur une base durable et en quantités significatives, ce qui est très important au vu de la sévérité de la rareté de l'eau en Tunisie ; et d) améliorer la performance de l'ONAS au moyen du renforcement de la capacité de gestion financière et opérationnelle.</p>   |
| <b>Projet d'Approvisionnement en Eau en Milieu Urbain (prêt 73390)</b>   |   |
| <p><b>Montant du prêt</b> : 38,0 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 17 novembre 2005<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 21 mars 2006<br/> <b>Date de clôture</b> : 30 juin 2012<br/> <b>Agences d'exécution</b> : SONEDE &amp; le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques</p>                       | <p>Le projet proposé vise à : (a) renforcer la politique de développement du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et des processus de mise en œuvre afin d'améliorer la performance du secteur, promouvoir la participation du secteur privé et améliorer les politiques tarifaires et de subvention ; (b) améliorer la performance de la Société nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) en renforçant les capacités d'exploitation</p>  |

|   |  |
|---|--|
|   | et de gestion financière ; et (c) maintenir la fiabilité et la qualité des services de l'eau du Grand Tunis et autres centres urbains, grâce à une capacité de production supplémentaire et à la mise à niveau des réseaux de transport et distribution.   |
| <b>FEM-Protection des Ressources Côtières et Marines du Golfe de Gabès (projet 54942)</b>   |  |
| <p><b>Montant du don</b> : 6,3 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 10 mars 2005<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 27 avril 2005<br/> <b>Date de clôture</b> : 30 juin 2010<br/> <b>Agence d'exécution</b> : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques</p>  | <p>Le principal objectif du projet est de protéger la biodiversité et de promouvoir un développement économique plus harmonieux axé sur une gestion durable des ressources naturelles maritimes et côtières. Les objectifs spécifiques sont les suivants : (a) développer des mécanismes pour une gestion intégrée de la biodiversité du Golfe de Gabès sur six sites pilotes et les mettre en oeuvre dans trois sites pilotes prioritaires ; et (b) identifier les ressources institutionnelles et techniques requises pour le long terme afin de redresser l'évolution actuelle de dégradation de la biodiversité en faisant participer les communautés concernées dans le contexte d'un cadre de promotion de développement participatif durable.</p> |
| <b>FEM-Projet de l'Efficacité Energétique/ Secteur Industriel (projet 54398)</b>  |  |
| <p><b>Montant du projet</b> : 8,5 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 4 novembre 2004<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 13 décembre 2004<br/> <b>Date de clôture</b> : 31 décembre 2009<br/> <b>Agences d'exécution</b> : Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER)/ Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR)</p>   | <p>Le principal objectif du programme est de surmonter les barrières au développement d'un marché viable de projets de rendement énergétique. Ces projets mettront, dans un premier temps, l'accent sur les grandes et moyennes industries qui présentent le potentiel le plus important pour des mesures de rendement énergétique.</p>  |
| <b>Projet de Développement du Secteur des TIC (prêt 72440)</b>  |  |
| <p><b>Montant original du prêt</b> : 13,1 millions de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 1er juillet 2004<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 18 janvier 2005<br/> <b>Date de clôture</b> : 30 juin 2009<br/> <b>Agence d'exécution</b> : Ministère des Technologies et de la Communication</p>   | <p>Ce projet appuiera le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en appuyant les réformes institutionnelles et sectorielles des TIC, en améliorant les mécanismes de «e-security», en développant les applications de «e-government », et en favorisant la participation du secteur privé au développement des TIC.</p>  |
| <b>Deuxième Projet de Développement des Exportations (prêt 72390)</b>   |  |
| <p><b>Montant original du prêt</b> : 36 millions de \$EU<br/> <b>Financement additionnel</b> : 6 millions de \$EU<br/> <b>Montant annulé</b> : 0,2 million de \$EU<br/> <b>Date d'approbation</b> : 29 juin 2004<br/> <b>Date d'entrée en vigueur</b> : 14 janvier 2005<br/> <b>Date de clôture</b> : 31 mars 2010<br/> <b>Agence d'exécution</b> : Ministère du Commerce et de l'Artisanat</p> | <p>L'objectif du projet est de renforcer et d'ancrer plus profondément les réformes lancées dans le cadre du premier projet de développement des exportations dans le but de promouvoir un environnement plus propice aux exportations. Les principales focalisations seront : (a) d'améliorer l'accès aux marchés d'exportation ; (b) de moderniser les services liés au commerce ; (c) d'assurer le capital de démarrage et d'expansion aux nouveaux exportateurs par le biais de fonds de capital risque pour exportateurs émergents ; (d) d'améliorer l'efficacité et la performance des opérations douanières ; et (e) de renforcer</p>   |

|   |  |
|---|--|
|   | l'efficacité interne du commerce et de la distribution.  |
| <b>Deuxième Projet d'Amélioration de la Qualité du Système Éducatif - PAQSET II (prêt 72200)</b>  |  |
| <b>Montant du prêt :</b> 130,3 millions de \$EU<br><b>Date d'approbation :</b> 8 mars 2004<br><b>Date d'entrée en vigueur :</b> 24 mai 2004<br><b>Date de clôture :</b> 30 juin 2008<br><b>Agence d'exécution :</b> Ministère de l'Éducation et de la Formation.                        | L'objectif est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage, tout en poursuivant les efforts pour l'inclusion de tous les enfants à tous les niveaux du système d'éducation de base.  |
| <b>Projet de Développement Municipal III (prêt 71540)</b>   |  |
| <b>Montant du prêt :</b> 78,4 millions de \$EU<br><b>Date d'approbation :</b> 5 décembre 2002<br><b>Date d'entrée en vigueur :</b> 23 juin 2003<br><b>Date de clôture :</b> 30 juin 2008<br><b>Agences d'exécution :</b> CPSCL/Ministère de l'Intérieur et du Développement Local       | L'objectif est de renforcer l'environnement institutionnel pour la prestation des services municipaux de base et l'infrastructure par le biais : (a) du renforcement de la capacité institutionnelle des collectivités locales et des agences sectorielles ; et (b) de l'amélioration de la capacité financière et institutionnelle du Fonds de développement municipal.   |
| <b>Projet de Gestion du Patrimoine Culturel (prêt 70590)</b>  |  |
| <b>Montant du prêt :</b> 17 millions de \$EU<br><b>Date d'approbation :</b> 12 juin 2001<br><b>Date d'entrée en vigueur :</b> 12 février 2002<br><b>Date de clôture :</b> 30 juin 2010<br><b>Agence d'exécution :</b> Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle | Ce projet vise à aider le gouvernement dans la gestion durable du patrimoine culturel du pays afin de développer le tourisme culturel et d'obtenir des recettes touristiques supplémentaires. Le projet considéré comme un modèle dans la région et ailleurs : (a) est conçu de façon à aborder une série détaillée de questions comprenant la préservation et la gestion du patrimoine culturel ; (b) a suscité un très grand intérêt et des offres très prometteuses des meilleurs spécialistes mondiaux dans le secteur ; et (c) s'appuie sur une équipe de praticiens expérimentés dans le pays. |
| <b>Projet de Démonstration pour l'Élimination des Substances de Raréfaction de l'Ozone (projet 21936)</b>   |  |
| <b>Montant du don :</b> 5,1 millions de \$EU<br><b>Date d'approbation :</b> 14 juin 1994<br><b>Date d'entrée en vigueur :</b> 14 juin 1994<br><b>Date de clôture :</b> 31 décembre 2010<br><b>Agence d'exécution :</b> Agence Nationale de Gestion des Déchets                          | Ce projet vise à exécuter une stratégie pour éliminer progressivement les substances de déperdition de l'ozone à travers: (a) l'établissement du cadre institutionnel et réglementaire pour la diminution de l'usage des substances destructrices de l'ozone (SDO) ; (b) l'introduction d'une technologie sans ozone dans les industries de la réfrigération, des mousses et aérosols ; et (c) des actions aboutissant à la définition du programme d'élimination des SDO.   |

## **Projets en cours de préparation FY 10 -11**

- Programme d'Appui à l'Emploi
- Projet de Développement Rural Communautaire Intégré
- Projet d'Agriculture / Changement Climatique
- Projet pour les Eaux Usées de Tunis
- Projet de Développement des Zones Montagneuses et Forestières du Nord-Ouest
- Projet pour le Développement des compétences
- Programme d'Appui à la compétitivité II
- Projet de Développement des exportations III
- Projet de Développement Municipale IV
- Projet d'Amélioration de la Qualité du Système Educatif - PAQSET III
- Projet dans le secteur de la Santé
- Projet pour les Pôles de compétitivités /l'Innovation / la Technologie
- Projet de Gestion du Patrimoine Culturel II